



LE GUIDE DE LA RENTRÉE

Automne 2017

Dans quelques semaines, vous ferez votre entrée au Cégep de Lévis-Lauzon. Voici des informations qui vous seront utiles pour la session d'études que vous amorcerez le lundi 21 août 2017.

DATES À RETENIR

DATES	ÉVÈNEMENTS
14 au 17 août	Récupération des horaires sur le portail Omnivox (14 août à partir de 16 h)
14 au 20 août	Déplacements de cours à votre horaire sur Omnivox (14 août à partir de 16 h)
15 au 17 août	Modifications des horaires sur place, sans rendez-vous (avec une aide pédagogique individuelle (API) ou le personnel technique)
18 août	Accueil des nouveaux étudiants
21 août	Début de la session
22 août	Ajout de cours sans rendez-vous

MOT DU DIRECTEUR DES ÉTUDES



Chères étudiantes, chers étudiants,

Au nom de tout le personnel, j'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue au Cégep de Lévis-Lauzon. Nous sommes très heureux de pouvoir vous accueillir et vous accompagner dans votre parcours collégial. Faire le choix du Cégep de Lévis-Lauzon, c'est faire le choix d'une formation de qualité, d'un personnel

enseignant compétent, engagé et dévoué. C'est aussi faire le choix d'une vie étudiante riche et diversifiée qui vous permettra de vous engager et de vous dépasser.

Nous le réalisons souvent plus tard dans notre vie, mais la période des études collégiales est un moment charnière de notre développement

personnel, marqué par des événements importants, par la rencontre de personnes significatives et par la réalisation de toutes sortes de projets. Je vous invite donc à découvrir vos passions, à oser et à persévérer dans tout ce que vous entreprenez.

Ce guide de la rentrée renferme plusieurs informations utiles qui vous permettront de commencer votre session du bon pied. Pour toutes autres interrogations que vous pourriez avoir, n'hésitez surtout pas à nous interpellier, nous sommes là pour vous!

D'ici à ce que nous puissions nous rencontrer lors des activités de la rentrée, je vous souhaite un bel été et une très plaisante rentrée scolaire 2017-2018.

Denis Deschamps

Table des matières

Récupération des horaires.....	3	Casiers.....	6
Déplacements de cours à votre horaire sur omnivox.....	3	Comités étudiants.....	6
Modification des horaires.....	3	Coûts pour étudier au cli	6
Accueil des nouveaux étudiants	3	Covoiturage	6
Début des cours	3	Étudiants ayant des besoins particuliers	7
Ajout de cours sans rendez-vous	3	Hébergement (campus et hors campus)	7
Échec d'un préalable.....	4	Heures d'ouverture de la bibliothèque	7
Annuler son inscription au cégep	4	Heures d'ouverture du collège	7
Permis de stationnement	4	Incomplet permanent.....	7
Librairie	5	Lieux à connaître	7
Autres informations.....	5	Postes de secours	8
Absence prolongée	5	Relevés d'impôt	8
Agenda	5	Résultats et bulletin.....	8
Aide financière – certificat de garantie	5	Révision de notes.....	8
Assemblée générale de l'association des parents	5	Transport en commun	8
Accès au réseau informatique	5	Urgence : faites le 3911	8
Attestation d'inscription sur omnivox	5	Wi-fi	8
Assurances	6		
Calendrier scolaire 2017-2018.....	6		
Carte étudiante	6		

RÉCUPÉRATION DES HORAIRES

Les étudiants doivent récupérer leur horaire sur le portail Omnivox (cll.omnivox.ca), sous la rubrique *Mes services Omnivox*, en sélectionnant le module *Horaires en ligne* à gauche de l'écran.

Les horaires seront disponibles à compter du lundi 14 août à 16 h. Notez que **vous devez récupérer votre horaire avant le jeudi 17 août à 23 h, et ce même si vous êtes en stage**. Vous pourrez ainsi vous assurer que tous les cours que vous avez choisis figurent bien à votre horaire et, s'il y a lieu, prendre connaissance des messages vous étant adressés.

Pour récupérer votre horaire, il est possible que vous deviez :

- ❖ faire la preuve de la réussite de préalables de programme ou de l'obtention du diplôme d'études secondaires;
- ❖ compléter et remettre le contrat pédagogique;
- ❖ payer tous les frais à votre dossier (solde à zéro);
- ❖ confirmer votre choix de cours.

HORAIRES NON RÉCUPÉRÉS

À compter du 18 août, les horaires non récupérés seront détruits. Cela invalidera votre inscription à la session d'automne 2017. À noter qu'il y aura des frais de 25 \$ pour recréer un horaire non réclamé dans les délais prescrits. Ce nouvel horaire sera fait en fonction des places disponibles.

DÉPLACEMENTS DE COURS À VOTRE HORAIRE SUR OMNIVOX

Pour des raisons personnelles ou de convenance, vous pourrez déplacer des cours à votre horaire en utilisant le module *Modification d'horaires* de votre portail Omnivox à compter du 14 août à 16 h. Des frais de 25 \$ vous seront facturés **chaque fois** que vous confirmerez un changement. Vous pouvez acquitter ces frais sur votre portail Omnivox ou en vous présentant au local D-104 (Services administratifs).

MODIFICATION DES HORAIRES

Pour faire modifier votre horaire, vous devez au préalable prendre connaissance **des motifs acceptables (ci-dessous)**. Les étudiants devant modifier leur horaire doivent se présenter au Service du cheminement scolaire selon l'horaire suivant :

15 au 17 août : de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 15 h 30

Ces rencontres sont sans rendez-vous. Premier arrivé, premier servi.

MOTIFS ACCEPTABLES POUR MODIFIER UN HORAIRE SUR PLACE

- ❖ un message à votre horaire indique de prendre un rendez-vous;
- ❖ vous êtes à temps partiel et vous désirez un horaire à temps complet*;
- ❖ vous devez ajouter un préalable universitaire;
- ❖ vous voulez reprendre un cours échoué à l'hiver 2017;
- ❖ vous avez besoin d'un cours pour terminer votre DEC;
- ❖ vous êtes inscrit à « Accès collégial » ou au secteur des adultes.

Pour tout autre motif, des frais de 25 \$ seront générés.

* "Pour être considéré à temps plein, un élève doit être inscrit à des cours comptant au total un minimum de 180 périodes d'enseignement. Il n'existe qu'une seule situation où un élève peut être reconnu à temps plein tout en étant inscrit à des cours comptant moins de 180 périodes d'enseignement : l'élève est inscrit à des cours, dont au moins un d'éducation physique, comptant au total 165 périodes d'enseignement"

ACCUEIL DES NOUVEAUX ÉTUDIANTS

Pour vous familiariser avec votre nouvel environnement, nous vous invitons à participer à **l'ACCUEIL DES NOUVEAUX ÉTUDIANTS** qui aura lieu le **vendredi 18 août dans le mail du cégep**. Cette activité, d'une durée d'environ 1 h 30, vous permettra de faciliter votre arrivée au cégep. Vous pourrez rencontrer des professeurs, obtenir un casier, récupérer votre agenda étudiant, prendre votre photo et obtenir votre carte étudiante, vous procurer votre carte de Coopsco, etc., en plus d'avoir l'occasion de circuler dans le collège pour identifier les locaux où auront lieu vos cours.

Votre présence est requise selon votre programme :

- 9 h : Programmes préuniversitaires et Tremplin DEC
- 13 h : Programmes techniques

DÉBUT DES COURS

La première journée de cours est le **21 août**. Vérifiez votre horaire pour connaître à quel moment vous devez vous présenter.

AJOUT DE COURS SANS RENDEZ-VOUS

Le **22 août** sera la journée sans rendez-vous pendant laquelle il vous sera possible d'ajouter un ou plusieurs cours, si votre horaire le permet. Vous devez vous présenter au comptoir du Service du cheminement scolaire (C-226) avec votre horaire en main, le 22 août de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 15 h 30.

ÉCHEC D'UN PRÉALABLE

Si vous n'avez pas réussi un préalable à un cours demandé, celui-ci a été retiré de votre horaire. Advenant une erreur, venez nous rencontrer au Service du cheminement scolaire (C-226).

ANNULER SON INSCRIPTION AU CÉGEP

Si vous n'avez pas l'intention de fréquenter le Cégep de Lévis-Lauzon en août prochain, vous devez nous en aviser le plus rapidement possible ou au plus tard le **vendredi 18 août avant 16 h**. Après cette date, aucun remboursement de vos frais d'inscription ne sera accordé.

Voici deux façons pour nous faire part de votre décision :

FORMULAIRE SUR LE PORTAIL OMNIVOX

Compléter le formulaire *Demande de désistement* via le portail Omnivox, sous la rubrique Étudiants, Formulaire Étudiants et le retourner à l'adresse formscs@cll.qc.ca.

COURRIEL

Envoyer un courriel à l'adresse formscs@cll.qc.ca en mentionnant que vous désirez annuler votre inscription au Cégep de Lévis-Lauzon pour la session d'automne 2017 et en incluant les informations suivantes :

- Nom, Prénom
- Numéro de demande d'admission (DA) (Numéro d'étudiant)
- Date de naissance
- Programme
- Motif du désistement

Vous recherchez la réussite scolaire?

*Attention aux emplois de plus de
15 heures par semaine!*

PERMIS DE STATIONNEMENT

Afin de pouvoir stationner votre véhicule à partir du 21 août 2017 sur les aires de stationnement du Cégep de Lévis-Lauzon, vous devez vous procurer un permis de stationnement.

MISE EN VENTE DU PERMIS

Les permis de stationnement pour l'année 2017-2018 seront en **prévente** sur le portail Omnivox (paiement par carte de crédit seulement) à compter du jeudi **10 août à 8 h jusqu'au dimanche 13 août à 16 h**.

Note : Des problèmes techniques peuvent survenir lorsque le système est utilisé par plusieurs utilisateurs en même temps. Dans ce cas, essayez de reprendre la transaction plus tard.

Si vous n'avez pas de carte de crédit, il sera possible de réserver votre permis à compter du lundi 14 août, 8 h, via le portail Omnivox et choisir de payer en argent ou par carte de débit. Vous devrez effectuer le paiement au poste d'accueil du collège avant le 22 août, 16 h lors de la récupération de votre permis.

COÛT DU PERMIS ET PÉRIODE DE VALIDITÉ (TAXES INCLUSES)

	Zone rapprochée	Zone éloignée
Année 2017-2018	305 \$	158 \$
Session Automne	193 \$	104 \$

MARCHE À SUIVRE POUR L'ACHAT EN LIGNE SUR OMNIVOX

Vous devez cliquer sur *Permis de stationnement pour étudiants* sur la page d'accueil du portail Omnivox et suivre les directives. Le système vous émettra une confirmation de la réservation du permis. Il est important **d'imprimer une copie de la réservation** et de la présenter lors de la récupération de votre permis.

RÉCUPÉRATION DES PERMIS

Votre permis sera disponible au poste des agents de sécurité à l'entrée principale du Cégep à compter du 14 août. Si vous possédez déjà un permis, apporter votre support de plastique, car il demeure le même. Merci de recycler!

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Les permis réservés en ligne qui n'auront pas été récupérés avant le 22 août 2017, 16 h seront annulés et remis en vente.

Pour toute question supplémentaire ou pour tout changement aux informations de base contenues dans votre dossier (changement d'automobile, d'immatriculation, etc.), veuillez communiquer par courriel à sappro-auxiliaires@cll.qc.ca.

COOPÉRATIVE – COOPSCO

Coopsco Lévis est une coopérative qui offre à sa clientèle collégiale une gamme de produits et services dans les secteurs du livre, de la papeterie et fourniture de bureau et de l'informatique. La coopérative vend également des vêtements et articles promotionnels à l'image des équipes sportives du Cégep de Lévis-Lauzon, les Faucons. Coopsco Lévis est situé au local E-130.

POUR DEVENIR MEMBRE

1. Aller à la section *Consultation* de votre portail Omnivox;
2. Cliquer sur la consultation *Membre Coopsco Lévis*;
3. Compléter les informations et il vous en coûte 20 \$ (part sociale et services). Notez que votre statut de membre est bon pour la durée de vos études et même au-delà!

ACHAT EN LIGNE

Vous voulez éviter les files d'attente en début d'année scolaire, rien de plus facile, faites vos achats en ligne. Voici comment faire :

1. Attendre la réception de votre horaire pour avoir vos codes de cours et/ou les noms de vos enseignants.
2. Aller sur le site www.coopscolevis.com.
3. Compléter les informations pour créer votre profil.
4. Magasiner et payer en ligne.

Vos livres seront disponibles à compter de 13 h le lendemain au comptoir de votre coopérative.

LES HEURES D'OUVERTURE POUR L'AUTOMNE :

Lundi au jeudi : 7 h 30 à 17 h
Vendredi : 7 h 30 à 16 h

Téléphone : 418 835-0383, poste 105 (magasin)

AUTRES INFORMATIONS

ABSENCE PROLONGÉE

Si vous vous absentez du Collège pour une période prolongée, vous devez en aviser le Service du cheminement scolaire (local C-226) et prendre entente avec chacun de vos professeurs. Une note est alors versée à votre dossier et les professeurs sont informés par écrit (Cf. *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*).

AGENDA

L'agenda est remis gratuitement à tous les étudiants inscrits à l'enseignement régulier au Cégep de Lévis-Lauzon. Vous pouvez vous le procurer auprès de l'Association générale des étudiantes et étudiants du cégep de Lévis-Lauzon (AGEECLL) au local D-143 à compter de la première semaine des cours, et ce jusqu'à la fin de la session. Pour l'obtenir, vous devrez avoir en main votre carte étudiante ou votre numéro de DA (7 chiffres). L'agenda contient une foule de renseignements importants, c'est pourquoi il est conseillé d'en prendre connaissance. L'agenda sera également disponible dans le mail lors de la journée d'accueil des nouveaux.

AIDE FINANCIÈRE – CERTIFICAT DE GARANTIE

Lors de la journée d'accueil des nouveaux étudiants le 18 août, l'étudiant pourra apporter son certificat de garantie qu'il aura fait imprimer au préalable via son dossier internet à l'adresse www.afe.gouv.qc.ca dans la section « Avis » de son dossier personnel. De plus, il y aura une personne de chez Desjardins qui sera disponible pour en faire l'authentification (homologation) sans que l'étudiant n'ait à se présenter dans son établissement financier.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DES PARENTS

Les principaux objectifs de l'association des parents sont de représenter les parents auprès du Cégep, de soutenir financièrement des activités ayant une valeur de formation, de promouvoir les informations et les communications auprès des parents, de tisser une relation de partenariat avec les élèves et de favoriser la participation des parents dans le développement éducatif de leur enfant au Cégep.

Invitation :

L'assemblée générale de l'Association des parents d'étudiantes et d'étudiants du Cégep de Lévis-Lauzon se tiendra le 7 septembre à 19 h au local B-205. Tous les parents d'étudiant inscrit au Cégep de Lévis-Lauzon sont invités à participer à l'assemblée générale et à faire partie de l'Association des parents.

ACCÈS AU RÉSEAU INFORMATIQUE

Afin d'accéder au réseau via un des ordinateurs du Collège, vous devez avoir en main votre numéro d'étudiant à 7 chiffres (DA). Votre mot de passe initial est constitué des 8 chiffres de la partie numérique de votre code permanent.

ATTESTATION D'INSCRIPTION SUR OMNIVOX

L'attestation de fréquentation scolaire est disponible via le portail Omnivox sous la rubrique *Demande de documents*. Le service en ligne est gratuit!

ASSURANCES

Les étudiants du Cégep de Lévis-Lauzon sont protégés par une police d'assurance-accidents. Ils sont couverts 24 heures sur 24 durant toute l'année, du 15 août au 14 août de l'année suivante, et ce, tant qu'ils sont inscrits au Cégep de Lévis-Lauzon. Il est possible d'obtenir le dépliant résumant la protection auprès du bureau de la Direction des affaires étudiantes et communautaires au local D-101 ou sur le portail Omnivox sous la rubrique *Direction des affaires étudiantes et communautaires*, dans la section *Documents et fichiers disponibles*. Pour toute réclamation, vous devez vous présenter au local D-101.

Les étudiants du Cégep de Lévis-Lauzon sont également couverts en matière de responsabilité civile par la police d'assurance générale du Collège. Il est donc très important de remplir un rapport d'accident pour tout accident ou incident qui se produit sur les terrains du Collège. Des formulaires sont disponibles au poste d'accueil du Collège.

CALENDRIER SCOLAIRE 2017-2018

Le calendrier scolaire est disponible sur le site Internet du Collège à www.cll.qc.ca dans la section *Accès rapides* dans le haut de la page.

CARTE ÉTUDIANTE

Vous devez avoir en votre possession la carte d'identité officielle pour l'année en cours. Si vous avez déjà votre carte, vous devez la faire valider pour la nouvelle année scolaire à la Direction des affaires étudiantes et communautaires (local D-101), au Service du cheminement scolaire (local C-226) ou au comptoir du prêt de la bibliothèque (local D-240). La présentation de cette carte peut être exigée pour l'accès aux laboratoires informatiques, l'accès au Collège, réclamer votre certificat de garantie à l'aide financière aux étudiants, les services de la bibliothèque, le prêt de matériel audiovisuel, au centre sportif, etc.

Pour obtenir une carte étudiante, vous devez vous présenter au local D-101. La carte étudiante sera également disponible dans le mail lors de la journée d'accueil des nouveaux. Cette carte est gratuite. Toutefois, pour en obtenir une deuxième au cours de la même année scolaire, il vous faudra déboursier la somme de 5 \$.

CASIERS

Des casiers pour vos effets personnels sont disponibles. Après l'avoir choisi, vous devez y mettre votre cadenas et vous présenter au poste d'accueil des agents de sécurité situé à l'entrée principale du Cégep afin de vous inscrire. Ce service est gratuit.

COMITÉS ÉTUDIANTS

Bureau voyage (AGEECLL)	D-122
Comité Bigale	B-124
Comité d'improvisation (AGEECLL).....	D-123
Comité de lutte contre l'homophobie.....	B-124 ou A-262 ou D-117
Comité journal (AGEECLL)	D-155A
Comité Univert (AGEECLL).....	D-129
Para-Secours	B-110A
Parents-Études	D-127

COÛTS POUR ÉTUDIER AU CLL

	Coût
Frais d'inscription	184,75 \$ / session
Matériel scolaire	Variable selon le programme
Permis de stationnement	104 \$ - 193 \$ / session ★ 158 \$ - 305 \$ / année ★
Laissez-passer de la Société de transport de Lévis	64,70 \$ / mois ★
Carte de membre - Coopsco Lévis	20 \$ ★
Résidence (bail de 10 mois)	289 \$ / mois ★
Menu complet à la cafétéria	6,50 \$ et plus / repas ★
Abonnement au Centre sportif (salle d'entraînement)	50 \$ / session ★
★ : ces frais sont facultatifs	

COVOITURAGE

Le service de Covoiturage Omnivox permet aux étudiants qui y participent de rechercher d'autres participants (conducteurs ou passagers) habitant près de chez eux et partageant un horaire similaire. Vous pourrez ensuite entrer en contact avec les personnes de votre choix en leur écrivant ou en leur téléphonant pour prendre des arrangements de covoiturage. Pour prendre connaissance des offres et des demandes de covoiturage, veuillez consulter la rubrique *Covoiturage* via le portail Omnivox.

ÉTUDIANTS AYANT DES BESOINS PARTICULIERS

Les services adaptés ont pour mission d'accueillir et de soutenir les étudiants ayant des handicaps de différentes natures telles qu'une **déficience physique** (paralysie cérébrale, spina bifida, etc.), **sensorielle** (déficience auditive, déficience visuelle, etc.), **neurologique** (syndrome d'Asperger, dysphasie, etc.), **organique** (cancer, diabète, etc.) ou encore ayant des **troubles de l'apprentissage** (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, trouble déficitaire de l'attention), une **problématique de santé mentale** (trouble anxieux, troubles alimentaires, dépression, etc.) ou une **incapacité temporaire** (blessure, commotion cérébrale, etc.).

Ils offrent à l'étudiant qui présente des besoins particuliers un suivi et des accommodements nécessaires dans le but de favoriser son intégration et sa réussite scolaire. Les services donnés à l'étudiant sont déterminés en fonction des besoins particuliers de l'étudiant (logiciels spécialisés, prise de notes, productions en braille, interprète, temps supplémentaire aux examens, etc.).

Pour faire une demande, l'étudiant doit prendre rendez-vous avec une conseillère aux services adaptés en se présentant au local D-117 ou en téléphonant au 418 833-5110, poste 3312. Une rencontre d'accueil est ensuite possible pour une évaluation des besoins et la mise en place des services et adaptations nécessaires. Il est obligatoire que l'étudiant faisant une demande de services puisse fournir un **certificat médical attestant son diagnostic**.

HÉBERGEMENT (CAMPUS ET HORS CAMPUS)

Sur les terrains du Cégep, à environ 200 mètres du bâtiment central, s'élève le Campus de l'Arbre, cinq résidences destinées aux étudiants qui entendent poursuivre leurs études régulières au cœur même de la communauté collégiale. Ces résidences peuvent accueillir 250 garçons et filles. Elles créent un milieu de vie propice à l'étude et au repos. De plus amples informations sont disponibles sur le site Internet du Collège à www.cll.qc.ca dans la section *Services aux étudiants* (résidences et logement). Pour ceux qui cherchent un logement hors campus, vous pouvez utiliser le site *Logements étudiants hors campus* à l'adresse suivante : www.lclhc.qc.ca.

HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Lundi au jeudi : 7 h 45 à 18 h 45
Vendredi : 7 h 45 à 17 h

Consultez le site Internet de notre bibliothèque : cll.qc.ca/biblio

HEURES D'OUVERTURE DU COLLÈGE (PÉRIODE SCOLAIRE)

Lundi au vendredi : 7 h à 23 h
Samedi : 8 h à 16 h (sujet à changement certains samedis)

Le Collège est fermé sans accès le dimanche et la nuit (de 23 h à 7 h).

INCOMPLET PERMANENT

Dans le cas de force majeure empêchant l'étudiant de se consacrer pleinement à ses études, et ce, sur une période s'étant prolongée au-delà de trois semaines (ex. : accident, maladie prolongée, assistance à des proches, etc.), le Cégep peut, pièce justificative à l'appui, remplacer au bulletin de l'étudiant, la mention « Échec » par la remarque « Incomplet » (IN).

Le formulaire de demande d'incomplet permanent est disponible sur le portail Omnivox sous la rubrique *Étudiants, Formulaires Étudiants* et au comptoir du Service du cheminement scolaire au local C-226.

LIEUX À CONNAÎTRE

Action sociale (implication, développement, consultation)	D-127
Aide à l'emploi	D-119
Aide à la réussite	C-226
Aide financière (prêts et bourses, fonds de secours)	D-118
Aide pédagogique individuelle.....	C-226
Animation socioculturelle.....	D-158
Bibliothèque.....	D-200
Coopsco Lévis.....	E-130
International	C-224A
Prévention suicide	D-117
Service d'aide en langue anglaise (Teaching Assistants)	A-258F
Service d'aide en français (SAFRAN).....	D-224
Service d'aide en mathématiques (SACHEM).....	A-209
Service d'aide en philosophie	A-202
Service d'imprimerie	B-109
Service d'orientation et information scolaire et professionnelle ..	C-226
Service de psychologie	D-117
Service des résidences.....	F-103
Service des sports.....	F-103
Service du cheminement scolaire	C-226
Service Santé.....	D-117
Services adaptés.....	D-117
Services financiers.....	D-104

POSTES DE SECOURS

S'il vous arrivait d'être témoin d'un accident ou de rencontrer une personne atteinte d'un malaise subit, vous obtiendrez de l'aide en vous adressant à l'un des 24 locaux, répartis dans le Cégep, qui affichent une croix rouge. Ces postes de secours sont présents dans chaque bloc du Cégep. Une croix rouge avec un cercle au centre indique donc un poste de secours où l'on retrouve une trousse de premiers soins, où une personne responsable peut vous aider, où vous pouvez vous procurer des formulaires de rapport d'accident ou de malaise subit. Aucun médicament n'est cependant disponible.

RELEVÉS D'IMPÔT

Le relevé T2202, le relevé 8 ainsi que le reçu pour dons sont disponibles sur le module libre-service du portail Omnivox. Pour que ces relevés soient valides, il faut avoir préalablement entré son numéro d'assurance sociale dans son profil étudiant.

RÉSULTATS ET BULLETIN

Vous pouvez consulter vos **résultats scolaires** sur le portail Omnivox sous la rubrique *Mes services Omnivox* en sélectionnant le module *Léa, l'environnement Professeurs-Étudiants*.

Vous pouvez consulter votre **bulletin** d'études collégiales sur le portail Omnivox sous la rubrique *Mes services Omnivox* en sélectionnant le module *Résultats - Bulletin d'études collégiales*.

RÉVISION DE NOTES

Pour une demande de révision d'un **résultat partiel**, vous devez vous adresser au professeur, dans un délai de dix jours ouvrables suivant la remise de la note, afin de lui faire part de votre demande. En cas de contestation d'un résultat partiel, ce sont les politiques départementales de révision de notes qui s'appliquent.

Si vous désirez demander une révision de **la note finale**, vous devez remplir le formulaire *Demande de révision de notes* qui est disponible sur le portail Omnivox sous la rubrique *Étudiants, Formulaires Étudiants*. La procédure à suivre ainsi que les délais sont spécifiés sur le formulaire (Cf. *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*).

TRANSPORT EN COMMUN

La Société de transport de Lévis (STLévis) a adapté ses trajets d'autobus pour faciliter l'accès au Cégep. La STLévis inclut également l'accès à la traverse Québec-Lévis. La carte OPUS est maintenant disponible et peut être rechargée chaque mois. Le coût mensuel du laissez-passer est de 64,70\$ / mois. Nous vous invitons à consulter le site de la Société de transport de Lévis.

URGENCE : FAITES LE 3911

Un numéro de téléphone à quatre chiffres est à la disposition de la communauté collégiale, en cas d'urgence. On compose le 3911 quand la vie, la santé ou l'intégrité physique d'une personne est en péril ou lorsqu'un incident « en cours » demande une intervention immédiate d'un des groupes d'intervenants (incendie, agression, premiers soins, contamination, fuite de gaz). Le 3911 n'est donc pas un service d'information, on le compose en cas d'urgence seulement. Ce sont les agents de sécurité du Collège qui assurent la communication avec le service 911, s'il y a lieu.

WI-FI

Un service Internet sans fil (Wi-Fi) est disponible dans tous les locaux et lieux communs du Collège. Ce service est même disponible dans plusieurs aires extérieures. Toute la communauté collégiale ainsi que les visiteurs ont accès à ce service, et ce gratuitement. Afin de bénéficier d'une connexion sécurisée, les étudiants sont invités à utiliser le réseau « **cegepcll** » et à entrer le mot de passe « **cegepcll** ».

